

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 270-CX-1184

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Bureau de liaison université-milieu (BLUM)

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Bureau de liaison université-milieu ;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Rita Lévesque ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

#### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame **Rita Lévesque** à titre de secrétaire de direction au Bureau de liaison université-milieu et ce, à compter du 30 août 2005 ;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Rita Lévesque.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 270-CX-1185

concernant l'engagement d'une technicienne en administration au Centre d'études universitaires des Laurentides (Saint-Jérôme)

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la création d'un poste de technicienne en administration au Centre d'études universitaires des Laurentides (Saint-Jérôme) (résolution 269-CX-1183) ;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Francine Rochette ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame **Francine Rochette** à titre de technicienne en administration au Centre d'études universitaires des Laurentides (Saint-Jérôme) et ce, à compter du 30 août 2005 ;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Francine Rochette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 270-CX-1186

concernant l'engagement d'une commis aux comptes à recevoir au Service des ressources humaines et financières

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de commis aux comptes à recevoir au Service des ressources humaines et financières ;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Charline Côté ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

#### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame **Charline Côté** à titre de commis aux comptes à recevoir au Service des ressources humaines et financières et ce, à compter du 30 août 2005 ;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Charline Côté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 270-CX-1187

concernant les ordres de changement numéro 1,2 et 3 au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 5.3.3 b) du Règlement de régie interne de l'UQO ;

**ATTENDU** que le financement du projet de construction du CRTL est assuré par l'octroi d'une subvention de Développement économique Canada, au montant de 9 100 000 \$, et d'une subvention du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche du gouvernement du Québec, au montant maximal de 5 750 000 \$ ;

**ATTENDU** l'octroi à la firme Boless Inc. du contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur », conformément à la résolution 287-CA-4173 du Conseil d'administration, en date du 18 avril 2005 et la résolution 2005-3-CEX-R-12 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 20 avril 2005 ;

**ATTENDU** les coupures effectuées au projet durant la phase d'élaboration des plans et les imprévues de construction ;

**ATTENDU** les disponibilités budgétaires pour le lot 4 ;

**ATTENDU** l'analyse des ordres de changement effectuée par la firme Génivar ainsi que le consortium « Fortin, Corriveau, Salvail /Menkès Shooner Dagenais Letourneux architectes » dans le cadre de leur mandat ;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** les ordres de changement numéro 1,2 et 3 au contrat de construction du « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » à la firme Boless Inc. au montant de 178 945,34 \$ (taxes incluses) ;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 270-CX-1187**

concernant les ordres de changement numéro 1,2 et 3 au contrat de construction « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL).

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E- 2300.

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, pour signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, lesdits ordres de changement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 270-CX-1188**

concernant la modification de la procédure de vérification des dépenses imputées aux comptes de « Frais de voyage et de représentation »

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la Politique interne des frais de voyage et de représentation de l'Université du Québec en Outaouais adoptée par la résolution 136-CX-627 et les amendements adoptés par les résolutions 138-CX-633, 191S-CX-842, 201-CX-874 et 253-CX-1108;

**ATTENDU** la volonté de l'Université du Québec en Outaouais de rendre sa pratique de vérification des rapports de dépenses de voyage et de représentation plus conforme aux procédures administratives d'organismes de même nature ;

**ATTENDU** l'objectif de l'UQO de ne pas alourdir son fonctionnement administratif ;

**ATTENDU** l'intérêt de mettre à jour une procédure existante ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Élodie Bleyaert, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE MODIFIER** la procédure de vérification des rapports de dépenses de voyage et de représentation tel que présenté en séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 270-CX-1189**

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre l'École supérieure de commerce et de management (ÉSCM) et l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les relations déjà établies entre des professeurs de l'École supérieure de commerce et de management (ÉSCM) de Casablanca au Maroc et ceux de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements dans le domaine des sciences de la gestion;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par le Département des sciences administratives et le Module des sciences de l'administration;

**ATTENDU** le projet de protocole d'entente cadre;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le protocole d'entente cadre entre l'École supérieure de commerce et de management de Casablanca (Maroc) et l'Université du Québec en Outaouais ;

**DE MANDATER** le recteur, pour signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre ;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente cadre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 270-CX-1190**

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande (Brésil) et l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** les relations déjà établies entre des professeurs de la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande et ceux de l'Université du Québec en Outaouais ;

**ATTENDU** les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements ;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par le Département des sciences infirmières ;

**ATTENDU** le projet de protocole d'entente cadre ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

#### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** le protocole d'entente cadre entre la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande et l'Université du Québec en Outaouais ;

**DE MANDATER** le recteur, pour signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre ;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 270-CX-1191

concernant la dérogation à la pratique de perception des frais indirects de recherche dans le cadre d'une subvention de Santé Canada octroyée pour la réalisation d'une recherche intitulée « *La conciliation travail/grossesse : les déterminants du maintien en emploi sans risque* »

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la possibilité pour la professeure Romaine Malenfant de réaliser un projet de recherche se chiffrant à 208 575\$ pour Santé Canada ;

**ATTENDU** que les subventions du Programme de recherche sur les politiques en matière de santé (PRPS) de Santé Canada constituent un indicateur de performance en recherche, car elles sont accordées par voie de concours ;

**ATTENDU** que les frais indirects de recherche ne sont pas couverts par le Programme de recherche sur les politiques en matière de santé (PRPS) ;

**ATTENDU** la démarche entreprise par l'UQO en vue de créer une chaire de recherche dans le domaine des transformations du travail ;

**ATTENDU** que l'on veut faire une exception aux paramètres de gestion de la recherche prévoyant des frais indirects à être chargés aux projets de recherche financés par voie de contrats ou de subventions et ainsi, ne pas prélever de montant au titre des frais indirects associés à l'utilisation des infrastructures et des services de soutien aux activités de recherche ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par monsieur Serge Labine,

### **IL EST RÉSOLU:**

**D=AUTORISER** la dérogation à la pratique de perception des frais indirects de recherche dans le cadre de la subvention de Santé Canada pour la réalisation de la recherche intitulée « *La conciliation travail/grossesse : les déterminants du maintien en emploi sans risque* » sous la responsabilité de la professeure Romaine Malenfant ;

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 270-CX-1191**

concernant la dérogation à la pratique de perception des frais indirects de recherche dans le cadre d'une subvention de Santé Canada octroyée pour la réalisation d'une recherche intitulée « *La conciliation travail/grossesse : les déterminants du maintien en emploi sans risque* »

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dixième réunion, tenue le 29 août 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R-Messier, local E-2300.

**DE RETRANCHER** en conséquence une somme de 31 286 \$ équivalente à 15% du financement direct de ce projet à même l'enveloppe octroyée au Fonds institutionnel de recherche.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu